

<https://college-leonard-devinci.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article110>



# certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS

- Documents à télécharger -

Date de mise en ligne : dimanche 2 septembre 2018

---

Copyright © Collège Léonard de Vinci - Tous droits réservés

---

Rappel : en EPS, la notion d'inaptitude se substitue à la notion de dispense (circulaire n°90-107 du 17-05-1990).

Afin d'aider l'équipe d'EPS à aménager au mieux son enseignement merci de bien vouloir demander à votre médecin, de déterminer cette inaptitude en termes fonctionnels, et ce dans le respect du secret médical.

Pour les "dispenses" pour une séance, il n'y a que le coupon à compléter dans le carnet de correspondance.